

**COMPTE RENDU DU
CONSEIL PORTUAIRE DU PORT DE PLAGNE
DU 6 mai 2009 à 16h 30**

Présents : Monsieur le Maire – Mle MONSEIGNE – M GUILLAUD – Mde RICHEL
MM JEANNET – NOAL – BERTEAU – MARIE – ROVIRA et LAFORGUE
MM JOBINET et GALLIER

Monsieur le Maire ouvre la séance en spécifiant qu'il a la volonté d'engager des travaux durant cette mandature afin de rendre ce port plus agréable, et qu'il a déjà pris des contacts avec des professionnels tels que skippers, restaurateurs, sociétés d'apportement et d'entretien des berges.

Il informe également que lors de la prochaine réunion il associera les pêcheurs, et qu'il souhaite écouter tous les intervenants de la rivière avec attention.

Sujets évoqués :

- Le désenvasement, et l'aménagement sous la cale de mise à l'eau de buses permettant un hydrocurage. Cette solution semble retenir l'accord des participants, toutefois M BERTEAU informe que l'extrémité du peyrat rallongée semble s'affaisser. Monsieur le Maire en prend note et annonce qu'une étude doit être réalisée, sachant qu'il convient de conserver cette cale de mise à l'eau et d'inscrire dans un projet d'aménagement global l'étude afin d'obtenir les subventions indispensables.
- Un embarquement et débarquement de touristes sont possibles à Bourg mais pas sur la commune. Il semble intéressant d'étudier une mise en place de ponton d'accostage isolé de la halte nautique, éloigné de la berge et d'une passerelle spécifique qui permettrait l'accueil du public et le développement du tourisme fluvial sur Plagne. Dominique BERTEAU est d'accord sur le principe qui permettrait également de solutionner l'apportage des petits bateaux de pêche.
- La mise en valeur des bancs et des tables situés le long de la berge. Célia MONSEIGNE précise que nous possédons un linéaire de quais pavés très rares et qu'aucun désenvasement n'a été réalisé depuis 1983. Une première étude avait permis de quantifier cette vase à environ 54 000 m3.
- Dans le cadre de la vie du quartier de Plagne, monsieur le Maire présente les travaux de voirie en cours rue de la cale du centre et évoque la mise en valeur du lavoir. Il déplore que le restaurant tarde à s'installer à l'emplacement des anciens chais QUANCARD, malgré le PC accordé. Il encourage le Club Nautique à faire perdurer la fête annuelle prévue les 27 et 28 juin prochain et prend acte que ce Club participera le 21 juin à la fête de Bordeaux.
- Le Président du Club Nautique annonce que les travaux du bâtiment Capitainerie vont débiter. Une signature chez le Notaire est imminente et le choix des entreprises est

effectué. L'investissement global avoisine les 110 000 €. Une activité de restauration est prévue en rez de chaussée de ce local. Ce bâtiment sera doté de sanitaires ouverts au public et dans le cadre du FEDER, une étude de récupération des eaux usées des plaisanciers et des campings caristes est à l'étude.

- Florion GUILLAUD évoque le mât de levage. Le Président rassure l'Elu en spécifiant que la grue est propriété du club et qu'elle est aux normes. Le Directeur Général des Services Jean-Louis JOBINET propose au club de transmettre les éléments administratifs lors d'un prochain contrôle.

- La pratique sauvage du jet ski et la potentialité d'accident sont abordées. Un arrêté Préfectoral sera sollicité pour limiter la vitesse hors du domaine portuaire. Dans ce domaine, la Mairie réglera la vitesse.

- Florion GUILLAUD annonce qu'il a eu une rencontre avec M THIBEAU de la Société EVIAA qui souhaite utiliser le terre-plein à proximité du peyrat. Célia MONSEIGNE rappelle qu'il y a quelques années l'entretien des bateaux de plaisance s'effectuait à cet endroit et que ce chantier avait été déplacé. Monsieur le Maire annonce qu'il recevra Monsieur THIBEAU.

- Différents sujets sont ensuite abordés :
 - Un peuplier à débiter à proximité de la conche sud.
 - La signalétique du port de Plagne à étoffer ;

- Jean Louis JOBINET propose qu'un petit groupe de travail soit constitué afin d'actualiser la convention entre la Ville et le Club.

18h fin de la réunion.